

VILLERS SAINT PAUL



INFORMATIONS

COMMÉMORATION

► Mardi 8 mai à 11h

La commémoration de la capitulation de l'Allemagne nazie aura lieu sur le parvis de la Mairie.

LES PETITS TRAINS

► Dimanche 19 mai

Les petits trains de l'AVO seront dans le parc de la Brèche de 14h à 18h (si la météo le permet).

ANNUAIRE DE LA VILLE

Vous souhaitez faire référencer votre association, votre entreprise ou votre commerce, modifier les informations déjà répertoriées ou ne plus apparaître dans cette publication, contactez le Service communication.

☎ 03 44 74 48 68

✉ communication@villers-saint-paul.fr

Les renseignements sont à retourner pour le 15 juin, dernier délai. Passé cette date, la ville ne garantira pas la publication des informations.

Supplément

au Bulletin municipal

MAI 2019

Directeur de la Publication
Gérard Weyn

Mairie de Villers-Saint-Paul

☎ 03 44 74 48 40

🌐 www.villers-saint-paul.fr



UN APRÈS-MIDI MUSIQUE ET CINÉMA

Le 11 mai à la salle de spectacles du complexe Henri Salvador

- à 17h30, CONCERT des Orchestres du C.A.E.M. Villersois et APASSIONATO de Liancourt
- suivi de la projection du film
UN CONTE PEUT EN CACHER UN AUTRE

Gratuit - Durée du film : 1h - À partir de 6 ans.

Nombre de places limité - Réservation conseillée à la bibliothèque Colette

☎ 03.44.74.51.52 ✉ bibliotheque@villers-saint-paul.fr

LA BROCANTE DE PRINTEMPS

► 25 mai de 8h à 18h

Le comité des fêtes de Villers-Saint-Paul organise sur la place Albert Thomas une grande brocante de printemps

Le minimum est une place de 2 mètres linéaires (prix du mètre : 3 €).

Inscriptions en Mairie les 4, 11 et 18 mai de 9h à 12h.

Documents obligatoires à fournir :

- Photocopie recto-verso de la pièce d'identité.
- Justificatif de domicile récent (EDF, téléphone, loyer...).
- Fiche déclarative des objets vendus.

☎ 06 19 81 09 73

THÉÂTRE ET TARTINES

Samedi 18 mai

Les compagnies villersoisises jouent à la salle de spectacles du complexe Henri Salvador.

Vente des billets à partir du 2 mai au service culturel et sur place le soir du spectacle dès 17h30.

Au programme

► PAPARAZZI

de Matéi Visniec
par La Compagnie Salleste à 18h

► LES OISEAUX

d'après Aristophane
par Le Théâtre Tiroir à 20h30

Entrée 3 € par spectacle.
Gratuit pour les moins de 12 ans.
Tartines offertes à l'entracte.

Informations, réservations

☎ 03 44 74 04 92

✉ serviceculturel@villers-saint-paul.fr

BIBLIOTHÈQUE COLETTE

► LA BIBLIOTHÈQUE AUX BÉBÉS

Vendredi 10 mai de 9h15 à 10h puis vendredi 7 juin.

Un vendredi par mois, mamans, tatas, mamies, nounous, venez partager avec vos tout petits, le plaisir d'écouter et de lire des histoires adaptées aux très jeunes lecteurs de 3 mois à 2 ans.

Sur inscription - Places limitées.

Renseignements : ☎ 03 44 74 51 52

✉ bibliotheque@villers-saint-paul.fr

► ÇA ME DIT UNE HISTOIRE

Mercredi 25 mai à 15h

à partir de 4 ans.

La bibliothèque et les diseurs d'histoires proposent aux enfants villersois la lecture de livres adaptés à leur âge.

Renseignements et réservations à la bibliothèque Colette.

☎ 03 44 74 51 52

✉ bibliotheque@villers-saint-paul.fr

INSCRIPTIONS 2019/2020

PÉRISCOLAIRE - RESTAURATION SCOLAIRE - CENTRE DE LOISIRS DES MERCREDIS

Afin d'organiser au mieux la prochaine rentrée scolaire, il est impératif que les démarches soient effectuées entre le 2 mai et le 31 juillet 2019.

PIÈCES À FOURNIR

Pour l'inscription

- Carnet de santé • Justificatif de domicile de moins de 3 mois (les factures de téléphones mobiles ne sont pas acceptées) • Attestation de travail délivrée par l'employeur ou contrat de travail avec le dernier bulletin de salaire du ou des parents pour l'inscription au périscolaire et à la restauration pour les enfants en petite et moyenne section de maternelle.

Si vous n'avez pas fait calculer votre quotient 2019, vous devez apporter

- Avis d'imposition 2018 sur revenus 2017.
- Dernière quittance de loyer ou échéancier immobilier.
- Attestation de droit de la CAF de moins de 3 mois.

Les inscriptions ont lieu au Service enfance de la Mairie. ☎ 03 44 74 48 47

LES FOULÉES SCOLAIRES

Mardi 28 mai

Près de 500 élèves des CP aux CM2 des écoles villersoisises se donnent rendez-vous au Parc de la Brèche de 9h à 11h pour participer aux Foulées scolaires. **Merci aux parents qui se rendront disponibles.**

LE TRAIT D'UNION

Le Trait d'Union est un service de proximité, ouvert à tous les habitants.

Si vous souhaitez vous impliquer dans l'organisation des sorties et des activités du Trait d'union, n'hésitez pas à rejoindre le comité d'usagers en prenant contact au 03 44 66 32 55.

Pour joindre l'équipe du Trait d'union :

📍 Espace Pierre Perret - Cavée des Renards à Villers-Saint-Paul

☎ 03 44 66 32 55 ✉ espacepierreperret@villers-saint-paul.fr

► NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous avez emménagé récemment, et vous vous posez des questions dans les domaines administratifs, éducatifs, culturels, sociaux, sportifs...

Pour faciliter votre installation la commune souhaite vous inviter à un cocktail de bienvenue, en mairie.

Faites-vous connaître au Trait d'union en précisant vos noms, votre adresse et la date de votre arrivée à Villers-Saint-Paul

L'USINE DE MA MÈRE

Vendredi 24 mai à 18h30

Projection et débat

Un film documentaire de Charlotte BUTRAK

Mme Evelyne BUTRAK, ancienne ouvrière de KUHLMANN/PCUK/ARKEMA a filmé les derniers moments et la lente démolition de ce site emblématique.

Lorsque sa fille Charlotte décide, quelques années plus tard de confronter sa mère à ses images, tout ne se passe pas comme prévu.

Une comédie documentaire où mère et fille essayent, chacune à leur manière, de faire du cinéma.

Nous recherchons par ailleurs d'anciens salariés de cette usine pour venir apporter leur témoignage et alimenter le débat. Parlez-en autour de vous et venez nombreux

En partenariat avec l'A.M.O.I

Salle de spectacles du complexe Henri Salvador

Entrée gratuite – réservation conseillée :

lusinedemamere@gmail.com



**la fête
des
voisins**
vendredi 24 mai 2019

Rendez-vous cette année à la Fête des Voisins, le vendredi 24 mai 2019.

FRANCE VICTIMES 60

Les permanences de l'association ont lieu de 9h à 12h à l'espace Pierre Perret tous les 1^{er}, 3^e et 5^e vendredis de chaque mois.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Inscriptions des enfants nés en 2016 et pré-inscriptions (validées dans la mesure des places disponibles) des enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2017.

Documents indispensables :

- carnet de santé
- livret de famille
- CNI du parent
- justificatif de domicile de moins de trois mois.

Dans certains cas, d'autres documents peuvent vous être demandés pour finaliser l'inscription.
Service enfance de la Mairie

Les inscriptions ont lieu au Service enfance de la Mairie. ☎ 03 44 74 48 47

LE CHŒUR DES CŒURS

La chorale d'enfants **Le chœur des cœurs** présentera son spectacle à la salle Georges Brassens

Vendredi 17 mai 2019 à 20h30

Renseignements au 06.78.36.50.57

Entrée gratuite, ouvert à tous

ATTENTION AU BRUIT

Tondeuse à gazon, tronçonneuse, taille-haie, perceuse, marteau, scie mécanique sont quelques-uns des outils à utiliser uniquement à certaines heures définies par arrêté préfectoral.

Les horaires autorisés sont :

- ▶ Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 19h30
- ▶ Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ▶ Les dimanches de 10h à 12h
- ▶ Les jours fériés de 10h à 12h



SOS ABEILLES

Chaque année, avec le retour des beaux jours, des essaims d'abeilles se forment un peu partout, et s'installent parfois dans

des endroits inappropriés. L'essaimage est un phénomène naturel qui permet aux colonies d'abeilles de se diviser et donc de se reproduire.

Ne détruisez pas les abeilles, mais participez à leur sauvegarde en contactant un apiculteur villersois qui viendra récolter cet essaim.

Les abeilles appartiennent à une espèce protégée par la loi. Les pompiers ou les entreprises de désinsectisation n'ont pas le droit de les détruire.

Vous avez un essaim chez vous ? Contactez un apiculteur villersois :

☎ **06 98 79 17 20**

✉ **j.hernandez@villers-saint-paul.fr**

ou les **Services Techniques de la ville :**

☎ **03 44 74 48 50** ✉ **stm@villers-saint-paul.fr**

VOYAGE DES AÎNÉS 2019

Vous avez 65 ans et plus, vous êtes Villersois, seul ou en couple. (même si votre conjoint est plus jeune). Venez partager une journée au cours de laquelle vous visiterez le Musée des Sapeurs Pompiers du Val d'Oise suivi d'un déjeuner dansant au « Coq au Vin » à Triel Sur Seine.

▶ Mardi 28 mai 2019

Retournez le coupon-réponse avant le 11 mai (à déposer dans l'urne située à l'accueil de la mairie ou au bureau du CCAS).

Merci de bien veiller à renseigner toutes les rubriques de ce coupon.

Madame : _____ Monsieur : _____

Prénom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

ELECTIONS EUROPÉENNES 2019

Les prochaines élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai.

Si vous ne pouvez pas vous rendre dans votre bureau de vote le jour de l'élection, vous pouvez dès maintenant confier à un autre électeur de la commune le soin de voter pour vous.

- vous pouvez télécharger le formulaire CERFA de demande de vote par procuration sur votre ordinateur, sur le site Service public à l'adresse : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604 l'imprimer et l'apporter à une autorité habilitée (commissariat, gendarmerie ou tribunal d'instance).
- Pour les électeurs qui ne disposent pas d'un ordinateur, il est toujours possible d'obtenir le formulaire de procuration au guichet d'une autorité habilitée.

VOYAGE À HAMBERGEN

Le Comité de jumelage organise un échange à Hambergen en juin.

- Villers-Saint-Paul Hambergen en bus – aller et retour.
- Départ le vendredi 7 juin dans la soirée.
- Retour le lundi 10 juin dans la soirée.
- Les Français sont accueillis dans les familles allemandes.
- Des rencontres, des visites et des échanges seront organisés par le Comité de jumelage allemand.
- Adultes : 60 euros. Enfants : 30 euros

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire d'adhérer au Comité de Jumelage pour participer à l'échange. (Adhésion individuelle : 5 euros. Familiale : 10 euros)

✉ **c2j.vsp.hbg@gmail.com**

Pour participer au voyage, l'inscription est obligatoire.